



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg
T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Conseil national
Commission de la sécurité sociale et
de la santé publique
Madame Barbara Gysi
Présidente de la commission
3003 Berne

Courriel : cannabisregulierung@bag.admin.ch

Fribourg, le 2 décembre 2025

2025-1251

20.473 n lv. pa. Siegenthaler. Réguler le marché du cannabis pour mieux protéger la jeunesse et les consommateurs – Procédure de consultation

Madame la Présidente,

La procédure de consultation citée en titre a retenu toute notre attention.

Nous rejetons le projet en l'état, car nous estimons qu'il sous-estime plusieurs dangers potentiels liés à la régulation d'un marché légal du cannabis. Le Conseil d'Etat rappelle que le cannabis reste un produit stupéfiant.

Même si le projet prévoit des garde-fous – vente à but non lucratif, interdiction de la publicité, emballages neutres, points de vente strictement contrôlés – leur mise en œuvre effective pose un défi logistique et institutionnel : garantir une couverture uniforme, prévenir les manquements réglementaires, contrôler le respect des limites d'âge, et assurer un niveau constant de qualité des produits à l'échelle nationale représente une charge importante pour les instances étatiques.

Par ailleurs, nous jugeons prématuré de légiférer dès maintenant. Une réforme législative trop hâtive pourrait conduire à des effets indésirables non anticipés, notamment sur la jeunesse.

En conclusion, nous plaidons pour un approfondissement des études avant d'adopter une loi structurelle : seule une approche fondée sur des preuves solides et un pilotage prudent peut garantir que la régulation du cannabis protège réellement la jeunesse et les consommateurs, plutôt que d'exposer la société à des risques nouveaux.

En vous remerciant pour l'établissement du dossier et sa mise en consultation, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-François Steiert, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

L'original de ce document est établi en version électronique

Copie

—
à la Direction de la santé et des affaires sociales, pour elle et le Service du médecin cantonal ;
à la Direction de la sécurité, de la justice et du sport ;
à la Chancellerie d'Etat.